

Communes, EPCI : l'AMF 29 à vos côtés

Face à un calendrier 2020 bouleversé par la crise sanitaire majeure impactant tous les secteurs, publics comme privés, l'AMF 29 a dû repenser toute l'organisation mise en place pour assurer la période de renouvellement des conseils municipaux et communautaires.

Les grands rendez-vous 2020

(Portés par le Conseil d'administration sortant mandature 2014-2020)

■ Avant l'été

Dispositif d'accueil des nouveaux élus

Accueil des nouveaux conseils communaux et communautaires, envoi du guide pratique ANDAM «les premières décisions», présentation du réseau AMF et de l'association pluraliste finistérienne, envoi d'un questionnaire aux maires et président(e)s d'EPCI (Collectage des données et nouvel annuaire 2020-2026).

Nouveau programme Formations des élus



Le service Formation des élus locaux, porté par l'UBO, en partenariat avec l'AMF 29, le CDG 29, le CNFPT Bretagne, s'attache à répondre au mieux aux attentes des nouveaux élus (suggestion de modules pour nouvel(le) élu(e)), tout comme à ceux et à celles reconduits dans leurs fonctions (modules de perfectionnement et de renforcement).

Le tout nouveau programme 2020 vous offre trois options de formation dans des domaines très variés, **communication et management, droit, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité** :

- **En présentiel** sur tout le territoire finistérien dès cet automne *(Sous réserve des conditions sanitaires)*
- **Sur mesure**, montage «à la carte» à la demande spécifique d'une commune ou mutualisée au siège d'un EPCI
- **En distanciel**, deux formations en ligne à votre rythme quand vous le voulez (24H/24), d'où vous le voulez, et 10 webinaires proposés en nouveauté.

Contact, renseignements sur vos droits à formation et leurs financements, inscriptions :

www.univ-brest.fr/formation-continue/menu/Formations/Formation-des-elus Et <https://amf29.asso.fr/lamf29/formation>

■ Pendant l'été

Organisation du changement d'exécutif de l'AMF 29

Proposition par le président sortant, conformément aux statuts et en concertation, d'une liste d'entente pluraliste représentative de la diversité des sensibilités et territoires du département. Vote par correspondance en fin d'été. Passation officielle de pouvoirs prévue lors de l'Assemblée générale 2020.

■ Après l'été *(Sous réserve des conditions sanitaires)*

Assemblée générale annuelle de l'AMF 29, programmée le mercredi **18 novembre** à 16h00 à Plougastel-Daoulas, distribution exclusivement dans ce cadre du **nouvel agenda 2020-2021 de l'AMF 29**

Congrès national des maires et des présidents d'intercommunalité de France les 24-25-26 novembre à Paris

Réunion départementale des président(e)s d'EPCI (et de leurs directeurs-directrices)

Réunion départementale des femmes maires et présidentes d'EPCI

Les grands rendez-vous 2021

(Portés à ce jour par le Conseil d'administration sortant et relayés au nouveau Conseil d'administration fin novembre 2020)

■ Les 25 et 26 février :

9^e Carrefour des Communes et Communautés du Finistère (CCF) au Quartz-Congrès à Brest

Lancé en 2003 par l'AMF 29, ce grand rendez-vous pluraliste très attendu a fait ses preuves : plus de 2500 congressistes venus du Finistère et de Bretagne se retrouvent ou se rencontrent dans ce vaste espace congrès spécialement aménagé pour eux. Un programme «à la carte» : échanges sur les dossiers d'actualité, conférences, ateliers, découvertes des 100 exposants sur plus de 1 000 m².

Ne manquez pas ces deux jours de travaux ponctués d'animations et moments de pause conviviales entre élu(e)s ! (Inscription gratuite mais obligatoire ouvrant accès libre à tous les espaces, débats, animations, cocktails).

■ Jeudi 25 février (cadre CCF) :

Cérémonie de remise des diplômes d'honorariat de maires

■ Vendredi 26 février (cadre CCF) :

Sortie officielle du nouvel annuaire 2020-2026 des maires et président(e)s d'EPCI du Finistère, distribution sur place

Cet outil de travail, réalisé et édité par l'AMF 29, comprend le trombinoscope des 277 maires et des 21 président(e)s d'EPCI, les noms de plus de 5 400 conseillers municipaux et communautaires, des informations pratiques : adresses postales, mails, téléphones, sites...

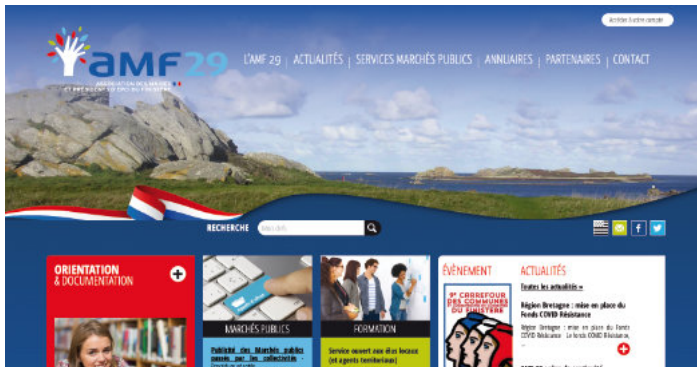
**Votre assureur de proximité,
au coeur de vos collectivités !**



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Où trouver la réponse à vos interrogations ?

Fonctionnement de votre commune ou EPCI, statut de l' élu local, marchés publics...



■ Les ressources de l'AMF 29

Site internet, éditions, veille juridique transmise par courriel aux adhérents, publicité en ligne des petits marchés publics, documentation, formation, évènementiels....

<https://www.amf29.asso.fr>

■ Les ressources de l'AMF nationale

Tous les services de l'AMF nationale sont ouverts aux adhérents AMF 29 à jour de cotisation : outils pratiques ainsi à votre disposition (notes, guides pratiques, outils simulateurs d'estimation en ligne...) et un **accès direct et gratuit aux services juridiques spécialisés de l'AMF et à son service Intercommunalité** :

<https://www.amf.asso.fr/> et <https://www.amf.asso.fr/page-les-services-de-amf/36006> (détails des services de l'AMF)

Ressource signalée : **le statut de l' élu(e) local(e)**, actualisé par l'AMF nationale

<https://www.amf.asso.fr/documents-statut-lelu-local-brmise-jour-mars-2020/7828>

Véritable « bible » du réseau, ce document de 93 pages regroupe les dispositions applicables aux maires, adjoints, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux ainsi qu'aux présidents, vice-présidents et membres des organes délibérants des EPCI (syndicats de communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles).



■ Autres ressources utiles (accès libre)

Votre question porte sur les conditions juridiques et financières d'un projet territorial ?

Contactez le **service gratuit de renseignements juridiques et financiers (SRJF) de la Banque des territoires**. Les communes de moins de 10 000 habitants et les EPCI sans limite de seuil peuvent faire appel à cet appui juridique accessible par téléphone ou en ligne : <https://www.banquedesterritoires.fr/service-de-renseignements-juridiques-et-financiers-srjf>

Votre question porte sur les marchés publics ?

Contactez le **service gratuit mis à votre disposition par la direction des affaires juridiques (DAJ)**, ainsi que la cellule d'information juridique des acheteurs publics (CIJAP) : <https://www.economie.gouv.fr/daj/question-sur-marches-publics> (possibilité d'envoyer votre question en ligne ou par téléphone)

Votre question porte sur une autre problématique ?

La gestion RH de votre collectivité ou votre rôle d'employeur ? Contactez le CDG 29

<https://www.cdg29.bzh/fr/je-suis-elu-local> - <https://www.cdg29.bzh/fr/je-gere-les-rh>

La protection des données collectées par votre commune ou EPCI ? Contactez la CNIL

<https://www.cnil.fr/fr/collectivites-territoriales>

La communication des documents administratifs ? Contactez la CADA

<https://www.cada.fr/administration>

Un texte de loi ou la recherche d'une jurisprudence ? Contactez Légifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

Un autre domaine ? Contactez l'AMF 29 amf29@wanadoo.fr qui vous orientera

Grand rendez-vous 2021

